

FLASH F.F.A.M. N° 32 - 15 Novembre 2003

Lettre d'Information destinée aux administrateurs
responsables des associations des Amis des Moulins et
aux membres de la Section des Membres Individuels

F.F.A.M., 13 rue Villiot - 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 ou 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21.

La Lettre du Président,

Que ce soit pour défendre auprès des pouvoirs publics le patrimoine que vous contribuez à sauvegarder ou pour vous informer des solutions pratiques aux problèmes rencontrés quotidiennement, la FFAM a besoin de renseignements les plus complets possible, elle doit constituer des dossiers bien étayés.

Les bénévoles qui, en plus de leurs responsabilités associatives régionales, animent la Fédération se voient souvent contraints à un travail considérable pour rassembler l'information qu'elle doit synthétiser.

Il leur est pourtant indispensable de savoir, par exemple, si les menaces qui pèsent sur les "droits d'eau" se dessinent de la même façon dans toutes les régions, comme il est important de savoir quels sont les exemples réussis de valorisation des moulins pour argumenter leur valeur touristique auprès de l'État et des élus.

Ces renseignements vous les avez. **Je vous demande d'apporter votre contribution à l'effort commun par l'envoi régulier d'une simple note sur les problèmes rencontrés** (types de conflits entre propriétaires, usagers et administration, conseils techniques les plus demandés, etc), ainsi que sur l'état des lieux dans votre région (Moulins visitables toute l'année, matériel à sauvegarder, etc).

Aidez-nous à être plus efficaces.

Daniel MICHENAUD

1) NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

Au Conseil d'administration du 18 Octobre 2003

Assemblée générale 2004

Elle se tiendra très vraisemblablement dans le Finistère les 16/17 et 18 avril 2004 et reprendra la formule "Congrès" que nous avons connue de 1997 à 2000. Elle comportera des visites de moulins, des conférences et l'assemblée générale statutaire, avec renouvellement de la moitié des administrateurs comme les nouveaux statuts le prévoient. La moitié sortante sera tirée au sort au prochain bureau. Un appel à candidature sera lancé très tôt.

Fixation des tarifs de cotisation

Sans changement en 2004 :

Cotisation des associations : 3 € par cotisants en 2003, avec un minimum de 60 € .

Cotisation des membres individuels : 26 € ; membres bienfaiteurs : 52 €.

Tarifs d'abonnement à Moulins de France.

Passage possible à 32 pages, à un coût très faible à partir de 2004, si la prospection pour les publicités est bonne. L'objectif du Conseil est d'assurer à terme l'autofinancement de la revue. En 2003, on a enregistré 350 nouveaux abonnements.

Tarif normal : 19,50 € (21 € à partir du 30 avril 2004)

Tarif préférentiel des adhérents : 13,50 € (15 € à partir du 30 avril 2004).

Tarif des encarts publicitaires :

1 page : 1500 €,

1/2 page : 800 €,

1/4 de page : 400 €,

1/8 de page : 200 €,

Le local

Rien de nouveau pour le local de la FFAM. Il a été envisagé de dissocier les réunions (une salle pourrait être demandée à l'ENSMIC ou aux ATP pour les réunions) et le local administratif qui pourrait être en province.

Bilan du Forum des Moulins.

C'était une expérience : mis à part quelques points de détail, il a donné satisfaction aux participants. Une première approche des résultats financiers devra être affinée pour se faire une idée précise du coût de l'opération. Un gros travail est à faire pour transcrire les enregistrements des conférences et tables rondes. L'objectif est de publier les Actes du Forum pour l'AG.

Le dossier de l'eau

La FFAM prépare un dossier qui sera envoyé ou remis à tous les députés pour éviter que la prochaine loi sur l'eau ne pénalise trop de moulins. Nous ne pouvons qu'inciter les associations et les propriétaires de moulins à être très vigilants et à s'engager dans cette action, comme on a commencé à le faire certaines associations, notamment l'ARAM Quercy, initiatrice de ce projet. Depuis longtemps une action était prévue en direction des notaires. La fiche qui leur est destinée est prête. Le fichier des chambres départementales a été établi et permettra les envois. Nous demandons aux associations de bien vouloir assurer le relai de la FFAM, pour s'assurer que l'information descend bien jusqu'aux notaires de base.

Une Publication de la FFAM injustement méconnue,

Des sujets d'actualité :

QUEL AVENIR POUR LES MOULINS EN L'AN 2000 ?

Brochure de 41 pages qui est le compte-rendu de la réunion-débat organisée le 1er mars 1997 par la Fédération Française des Amis des Moulins et l'Association des Amis des Moulins d'Ile-de-France.

Elle comprend les chapitres suivants :

Etre propriétaire d'un moulin sur le Loing : avantages et servitudes, par Alain HECKEL, propriétaire du Moulin de Montigny-sur-Loing.

Passe à poissons et remontées des saumons en Bretagne, par Max THIBAUT, Directeur de Recherches au Laboratoire d'Écologie Aquatique de Rennes.

Pico hydraulique et environnement, par O. BALABANIAN, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges.

Débat sur les problèmes de relations entre les moulins et l'eau, dirigé par François MAUVAIS, conseiller juridique de la FFAM.

Ce dernier chapitre est constitué par les réponses aux questions très nombreuses et diverses posées par les participants :

Questions générales sur la police de l'eau et de la pêche,

Questions relatives à la police de l'eau,

Conflits avec l'administration,

Conseils avant d'acheter un moulin,

Problèmes de réhabilitation,

Questions relatives à la police de la pêche,

Questions relatives aux relations avec le Ministère de la Culture, inscription, classement.

Beaucoup d'informations sous une forme très concentrée !

Des arguments pour défendre les moulins !

A la FFAM 343, rue Haute des Banchais - 49100 ANGERS ; prix Franco : 10 €.

Éoliennes anciennes.

Le n° 2 - 2003 est paru. Il révèle un scoop : il a existé une éolienne Bollée modèle 4, avec une turbine de 7 m de diamètre.

Vous lirez un chapitre sur les éoliennes multipales du Midi de la France et un article sur les éoliennes Bollée en Anjou.

2) NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

10e Anniversaire de l'ARAM Auvergne

Plusieurs membres du Conseil d'administration de la FFAM se sont retrouvés autour de Michèle MADEBENE, la dynamique Présidente de l'ARAM pour fêter le 10ème anniversaire. Après la réception à la mairie et les discours d'usage, chacun a pu admirer une magnifique exposition photos des moulins d'Auvergne qui font aussi l'objet de la première brochure de l'association (en vente 15 €). Une soixantaine de personnes se sont retrouvées ensuite au rez-de-chaussée du moulin de l'Étang, pour un repas traditionnel aussi délicieux que roboratif, accompagné de chansons et d'air d'accordéon. Une excellente soirée qui s'est terminée à 3 heures du matin. Bon anniversaire à l'ARAM Auvergne et à sa sympathique équipe.

Le lendemain, nous nous sommes tous retrouvés au Moulin des Desniers, à Charbonnières-les-Vieilles pour la séquence émotion. Une plaque apposée sur le pignon du moulin des Desniers a été dévoilée rappelant la mémoire de notre Ami Jean-Luc BUREL, fondateur de l'ARAM Auvergne. Accompagnés du bruissement de l'eau sur la roue, Madeleine GUILLAUMOT, la compagne de Jean-Luc, Daniel MICHENAUD, président de la FFAM et Claude CATTEAU ont rendu hommage à la ténacité et à la clairvoyance de J.L. BUREL, qui a toujours nourri un grand dessein pour son moulin et pour les moulins d'Auvergne. La visite du moulin en parfait état de marche, a permis aux nombreux visiteurs de toucher du doigt le travail accompli par Jean-Luc et Madeleine.

3) NOUVELLES DES MOULINS

Le Moulin de Talcy abattu par la tempête

C'est un moulin pivot du sud de la Beauce. Il était équipé d'ailes à toiles (de couleurs jaune), contrairement à beaucoup de moulins pivot de Beauce équipés d'ailes Berton. La récente tempête (qui a touché aussi la région de Gennes en Anjou) l'a renversé. L'association envisage de le reconstruire. Le moulin de Maves, proche du précédent aurait été endommagé aussi.

La scierie de la Hallière, à Celle-sur-Plaine, dans les Vosges

Elle a été détruite par un incendie. D'après la personne qui en était chargée, il y aurait un projet de reconstruction.

4) PARTENAIRES

11ème Symposium de The International Molinological Society (TIMS), au Portugal

Il se tiendra du 25 septembre au 2 octobre 2004 à Amadora (près de Lisbonne) et à Botica au Nord du Portugal. Le coût est estimé actuellement à 680 € par personne en chambre double. Le programme comprend des visites de moulins et le symposium auquel tout un chacun peut apporter sa contribution sous forme de communications écrites. Un tour "post-symposium" est organisé pour la visite des moulins de Galice, en Espagne : Ourense, Saint Jacques de Compostelle et Corogne. Pour tout renseignements, s'adresser à Benoît DEFFONTAINES, Moulin de Savonnières, 4, rue du Paradis, 37510 Savonnières. Tél : 02 47 43 58 65.

5) PUBLICATIONS

Rustica Hebdo vient de publier un article sur le Cormier. Il a été écrit par un membre de la Maison Botanique de Brossay (Loir-et-Cher) qui a commencé l'inventaire des cormiers devenus rares et précieux dans le département (et dans tout l'Ouest de la France). Une action est conduite aussi dans le département de la Sarthe.

Rustica hebdo n°1767 - Semaine du 5 au 11 Novembre 2003.

Paroles d'anguilles n° 3 – novembre 2003 (bisannuel). Tableau de bord Anguilles du bassin de la Loire.

Tout propriétaire de moulin ne peut se désintéresser complètement des problèmes de la pêche. L'anguille est une espèce sensible, objets de nombreux conflits. Paroles d'anguilles apporte une information de première main sur ce sujet.

La lettre d'Information n° 3 met l'accent, dans un premier article, sur le stade « anguille argentée » qui peut être qualifié de futur reproducteur. La première question porte sur l'identification de ces individus. Il est suivi d'un bilan des mortalités pour ce stade lors de la migration de dévalaison (capture, passages par les turbines ??) et d'une étude sur la capacité reproductive des individus sortant du bassin versant.

Contact : Aurore BAISEZ - Université de Rennes 1, LOGRAMI – 1, avenue du Général Leclerc – 35042 RENNES Cedex – Tél. : 02 23 23 69 36 – Télécopie : 02 23 23 51 39 – Messagerie : tableau-anguille-loire@france.com

5) BULLETINS DES ASSOCIATIONS

Amis des Moulins du Cher - N ° 1 - Oct/Nov/déc 2003.

Éditorial du Président qui présente l'association, le bulletin et qui annonce les projets. Extrait des statuts: les buts ; la composition du Bureau ; la FFAM ; Patrimoine : répondez présents. Noix et graines oléagineuses. Par l'eau et par le vent : 630 moulins dans le Cher, dont 75 moulins à vent. La tête de bélier : où la trouver ?. Dernier fabricant français Société WALTON Route de Carbon Blanc - 33310 LORMONT - tél : 05 57 77 59 77 . Site Internet : www.walton.fr

ASME Bulletin n°3 de l'Association de Sauvegarde des Moulins à eau de Loir-et-Cher et départements limitrophes. Editorial du Président rappelant le bicentenaire de la naissance Prosper Mérimée, créateur de Monuments Historiques et le don fait à l'association du moulin de Rochechouard, à Suèvres, que l'association va réhabiliter. Le bulletin décrit longuement (6 pages) le Moulin de Chémery, en Sologne. Le bulletin n° 3 propose aussi deux articles sur la production d'électricité et le maintien des berges et deux articles sur la flore pour protéger les berges et sur le cormier, décidément à la mode ! La chronique « Vie de l'association décrit une curieuse machine à pomper et à élever l'eau « Le balancier ».

CONSULTER LES SITES DE LA FFAM :

www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr

« du nouveau tous les jours »